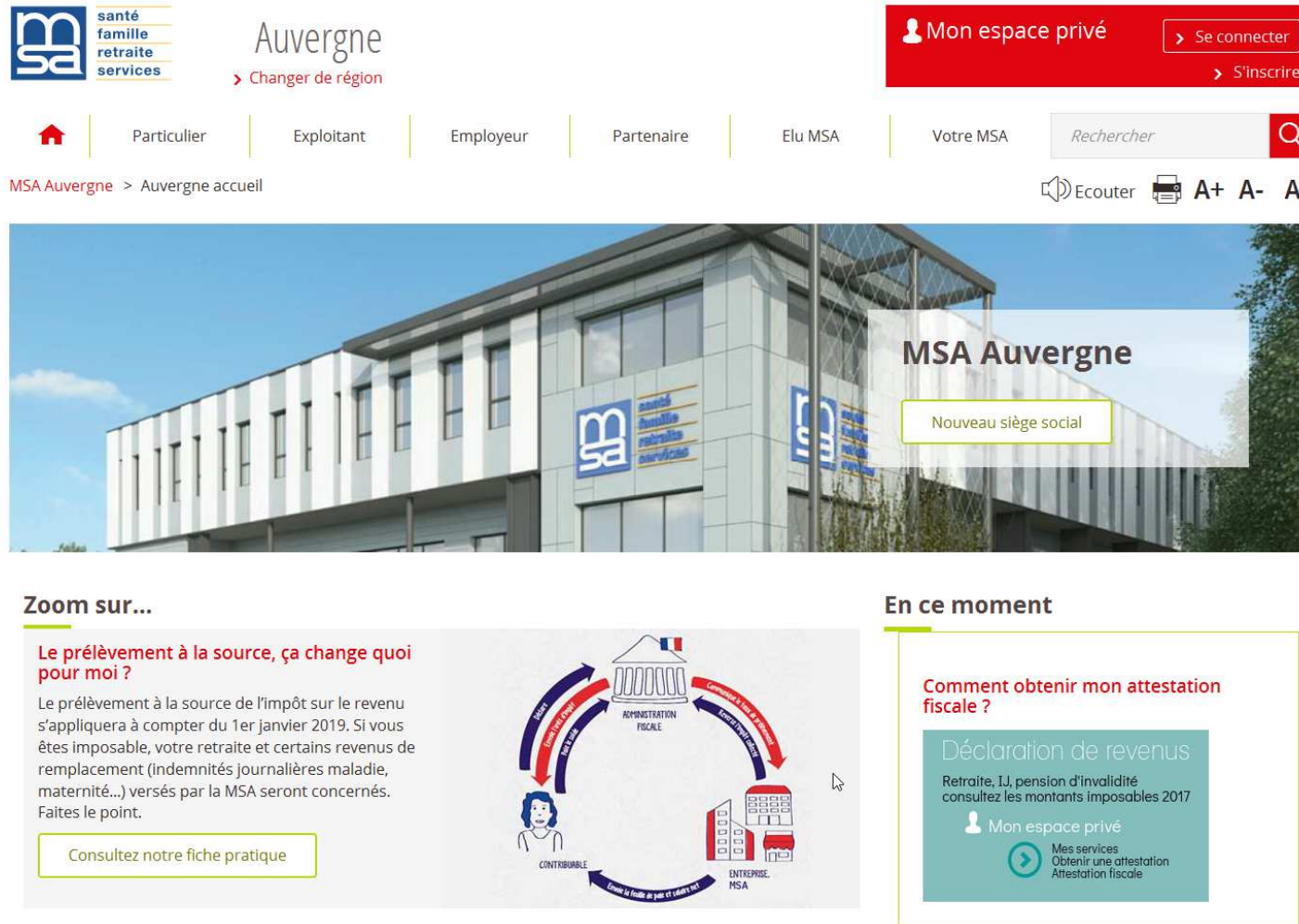


Téléservices – Exploitants agricoles Déclarer mes revenus professionnels (DRP)

2017
REEL

Sur la page d'accueil du site msa-AUVERGNE.fr

Se connecter à l'espace privé



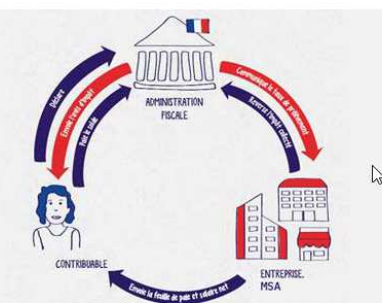
The screenshot shows the homepage of the MSA Auvergne website. At the top left is the logo for 'msa santé famille retraite services'. The main header features the text 'Auvergne' and a link to 'Changer de région'. On the right, there is a red navigation bar with 'Mon espace privé' and buttons for 'Se connecter' and 'S'inscrire'. Below this is a horizontal menu with categories: 'Particulier', 'Exploitant', 'Employeur', 'Partenaire', 'Elu MSA', and 'Votre MSA'. A search bar with the text 'Rechercher' and a magnifying glass icon is also present. The main content area features a large image of the MSA Auvergne building with the text 'MSA Auvergne' and 'Nouveau siège social'. Below this, there are two sections: 'Zoom sur...' and 'En ce moment'. The 'Zoom sur...' section is titled 'Le prélèvement à la source, ça change quoi pour moi ?' and includes a diagram showing the flow of income from a contributor to the tax administration and back to the contributor via the MSA. The 'En ce moment' section is titled 'Comment obtenir mon attestation fiscale ?' and lists 'Déclaration de revenus' and 'Mon espace privé' as key services.

Zoom sur...

Le prélèvement à la source, ça change quoi pour moi ?

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu s'appliquera à compter du 1er janvier 2019. Si vous êtes imposable, votre retraite et certains revenus de remplacement (indemnités journalières maladie, maternité...) versés par la MSA seront concernés. Faites le point.

Consultez notre fiche pratique



The diagram shows a cycle of financial flows. At the top is 'ADMINISTRATION FISCALE' (Tax Administration). At the bottom left is 'CONTRIBUABLE' (Contributor). At the bottom right is 'ENTREPRISE, MSA' (Company, MSA). Arrows indicate: 1. Income from the company to the contributor ('Revenu'). 2. Tax payments from the contributor to the tax administration ('Impôt sur le revenu'). 3. Social security contributions from the contributor to the MSA ('Cotisations sociales'). 4. Social security benefits from the MSA to the contributor ('Prestations sociales'). 5. Tax payments from the MSA to the tax administration ('Cotisations à l'impôt et à la retraite').

En ce moment

Comment obtenir mon attestation fiscale ?

Déclaration de revenus

Retraite, IJ, pension d'invalidité
consultez les montants imposables 2017


Mon espace privé

Mes services
Obtenir une attestation
Attestation fiscale


**Saisir identifiant (n° de sécurité sociale)
et mot de passe communiqués par la MSA
Valider en cliquant OK**

Se connecter à Mon espace privé

✕ Fermer

 Se connecter avec FranceConnect
(uniquement pour les particuliers)



 Se connecter


Identifiant

[Où trouver mon identifiant ?](#)

Mot de passe

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

Se connecter

 S'inscrire

Vous n'avez pas encore de compte MSA ?
Inscrivez-vous rapidement dès
maintenant.

S'inscrire

Sélectionner votre dossier « Exploitant »

Sélectionner votre dossier:

Exploitant

Particulier

Mon espace privé : exploitant

Mes derniers règlements

30 mars 2018

Prélèvement

31 juillet 2017

Prélèvement

31 mars 2017

Prélèvement

Mon compte adhérent

Mes documents

Mon compte

Actualités

28 mai 2018

La prévention et le dépistage des cancers de la peau

28 mai 2018

La MSA au salon Preventica

09 avril 2018

Agri'écoute, un numéro d'écoute en cas de détresse

Services en ligne

Attestations / Exploitation

- > Demander un changement de situation professionnelle
- > Déclarer un accident du travail ou de trajet non salarié
- > Demander mes attestations professionnelles

Cotisations

- > Demander la modulation de mes appels fractionnés ou mensuels
- > Déclarer mes revenus professionnels (DRP)
- > Estimer mes cotisations Non Salariés Agricoles

Cliquez sur « Déclarer mes revenus professionnels »

Sur la page d'accueil DRP

Possibilité de consulter la notice explicative et le mode d'emploi du téléservice

Déclaration des Revenus Professionnels de l'année 2017



Auvergne

Mon espace privé
[input type="text"] déconnexion
Dossier de [input type="text"] > Changer de dossier

MSA Auvergne > Mon Espace Privé > DRP



Déclaration des Revenus Professionnels

Ce service vous permet de déclarer en ligne vos revenus professionnels et vous dispense de remplir le document sous format papier. La notice explicative ainsi que l'aide en ligne sont là pour vous aider. N'hésitez pas à vous en servir.

Consulter

- > Le mode d'emploi

Déclaration des Revenus Professionnels de l'année 2017

Veillez nous transmettre votre déclaration des revenus au plus tard le 16/07/2018.

- > Saisir la déclaration

Rechercher

- > Une déclaration de Revenus Professionnels préalablement effectuée sur le site

IMPORTANT: à compter du 31/12/2018, vous n'aurez plus accès à ce service pour la Déclaration des Revenus Professionnels de l'année 2017.

Possibilité de rechercher une DRP déjà saisie pour la visualiser, la modifier (1 seule rectification possible à partir du lendemain de l'envoi initial)

Page Informations générales

Imposition au REEL

Informations générales

Votre situation pour la déclaration en cours

Numéro d'immatriculation :

Nom, prénom :

Vous êtes concerné(e) par la déclaration des revenus professionnels en qualité de Chef d'exploitation soumis au régime du Réel.

Si cette situation vous semble incorrecte, merci de bien vouloir contacter votre caisse de MSA.

A. Cas particulier des personnes n'ayant pas eu d'imposition séparée

Si en 2017, vos revenus professionnels n'ont pas fait l'objet d'une imposition séparée, cochez la case :

Si vous avez coché la case, indiquez les références de la personne déclarante :

Numéro d'immatriculation (numéro INSEE) :

Nom :

Prénom :

Annuler

Suivant

Page de saisie des revenus – Imposition au Réel

B. Déclaration des revenus tirés d'activités agricoles ou de cotisant solidaire en 2017

Veuillez indiquer les montants en euros sans les centimes.

Vous étiez au réel

Bénéfices/Déficits agricoles :	+ ▾	<input type="text"/>	B1
Bénéfices/Déficits industriels et commerciaux :	+ ▾	<input type="text"/>	B2
Bénéfices/Déficits non commerciaux et rémunérations des mandataires de sociétés ou caisses locales d'assurance mutuelle agricole :	+ ▾	<input type="text"/>	B3
Indiquez la date de clôture de l'exercice comptable :		<input type="text"/>	

Votre conjoint/partenaire PACS et/ou vos enfants mineurs non émancipés étaient associés non participants dans la société dans laquelle vous avez exercé votre activité

Bénéfices/Déficits agricoles :	+ ▾	<input type="text"/>	B4
Bénéfices/Déficits industriels et commerciaux :	+ ▾	<input type="text"/>	B5
Bénéfices/Déficits non commerciaux :	+ ▾	<input type="text"/>	B6
Nouveau Micro BA (avant abattement de 87%) :		<input type="text"/>	B13

Vous étiez entrepreneur, gérant(e) ou associé(e) non salarié(e) d'une ou plusieurs EIRL et/ou société(s) soumise(s) à l'IS.

Votre conjoint, partenaire de pacs et/ou vos enfants mineurs non émancipés étaient associés non participant dans une société à l'IS dans laquelle vous participez.

Veuillez cocher la case ci-contre « Déclaration des revenus de l'année perçus dans une structure à l'IS par le chef d'exploitation ou d'entreprise agricole ou les membres de sa famille associés non participants »

Précédent

Suivant

Page de saisie des informations complémentaires

Informations complémentaires

E. Contributions CSG ET RDS

Sommes versées par l'entreprise aux PEE, PEE majoré, PERCO, au titre de la participation :

E1

Sommes versées par l'entreprise au titre de l'intéressement :

E2

G. Autres informations

Au 01 janvier 2018, êtes-vous domicilié(e) fiscalement à l'étranger ?

Oui Non

En 2017, si vous avez exercé une activité professionnelle dans un autre état, veuillez indiquer lequel :

Précédent

Suivant

Si vous avez à remplir une (des) feuille(s) annexe(s) de calcul, une page spécifique est automatiquement proposée



Feuille(s) annexe(s) de calcul

Veillez trouver ci-dessous l'(les) entreprise(s) pour laquelle(lesquelles) vous devez saisir la(les) feuille(s) annexe(s) de calcul.

Si l'une ou plusieurs de vos entreprises affiliées à la MSA ne figurent pas dans ce tableau, vous pouvez la ou les rajouter en cliquant sur le lien [> Ajouter une entreprise](#)

Liste des entreprises

Raison sociale	N° SIREN	Etat	Action
EARL DE		A saisir	Saisir

Une fois toutes les feuilles annexes de calcul saisies (l'état passe de "A saisir" à "Saisie"), vous pouvez accéder à la fonction d'envoi de votre déclaration en utilisant le bouton "Suivant"

Précédent

Suivant

La FAC pour les entreprises à l'IS est accessible par un lien spécifique sur une autre page

Sélectionner l'entreprise concernée

Une fois la saisie DRP terminée → affichage d'une page pour :



Confirmation d'envoi

Visualiser et vérifier la saisie

Vous avez saisi la Déclaration de Revenus Professionnels de l'année 2017, concernant :

Affilié(e) en qualité de **Chef d'exploitation** (Régime fiscal "Réal").

Attention : vous n'avez pas saisi toutes les feuilles annexes de calcul concernant vos entreprises. Pour les saisir, cliquer sur le lien [> "saisie des feuilles annexes de calcul"](#).

Estimer ses cotisations

Vous pouvez :

[> Visualiser votre déclaration afin de vérifier votre saisie](#)

Vous pouvez conserver votre déclaration et l'envoyer plus tard ou l'envoyer dès à présent à la **MSA 63**.

Précédent

Envoyer

Envoyer sa DRP